

Les risques sanitaires liés aux différents usages des farines et graisses d'origine animale et aux conditions de leur traitement et de leur élimination

Avis de l'Afssa en date du 7 avril 2001 (1)

par Michel Turpin - Erap

Ce rapport répond à six questions qui ont fait l'objet de la saisine du 31 octobre 2000.

Question 1 : Quelles sont les données scientifiques les plus actualisées concernant le risque lié à l'emploi des farines de viande et d'os chez les espèces non ruminantes ?

Question 2 : Quelle évaluation peut-on faire de l'efficacité actuelle du dispositif visant à éviter que les ruminants aient consommé des farines de viande et d'os interdites pour ces espèces et qui seraient susceptibles d'être contaminantes, compte tenu de leur origine et de leur procédé de fabrication ?

Question 3 : Quelle est l'évaluation des risques sanitaires liés aux conditions de stockage et de transformation des farines ?

Question 4 : Quelle est l'évaluation des risques sanitaires liés

aux dérivés animaux qui resteraient autorisés chez les ruminants d'une part et chez les non ruminants d'autre part ?

Question 5 : Quelle est l'évaluation des risques sanitaires et nutritionnels des substituts aux farines et aux graisses d'origine animale ?

Question 6 : Quelle serait, en termes d'évaluation des risques pour le consommateur, la portée d'une mesure d'interdiction des farines de viande et d'os pour les espèces non ruminantes en France, compte tenu de l'ensemble des produits animaux, importés ou issus d'animaux ayant consommé des produits importés ?

Il comporte, en annexe, de nombreux documents qui ont servi à son élaboration et permettent de bien suivre la chronologie des mesures prises dans trois pays : France, Suisse et Royaume-Uni.

La responsabilité des farines de viande et d'os et des graisses de bovins dans la propagation de l'épidémie d'ESB est largement prouvée. Toutefois, le rapport maintient l'hypothèse, même si elle est peu probable et manque de tout appui expérimental, d'un autre facteur de risque non identifié.

Ce rapport apporte de nombreux éléments qui mettent en évidence l'importance des contaminations croisées à tous les points de la chaîne : fabrication des aliments, transport, utilisation chez l'éleveur entre les aliments pour ruminants et aliments pour les autres espèces jusqu'à l'interdiction

totale de l'incorporation de ces farines et graisses. Néanmoins, il reste discret, trop discret même, sur l'importance de la fraude.

Il est clair qu'on a cherché, dans toute la période de 1988 à 2000, à ménager la filière des aliments pour les différents élevages. Cela a conduit à des mesures progressives qui ont pour le cindynicien l'inconvénient d'être extrêmement difficiles à mettre en œuvre (pourquoi le faire quand on attend de nouvelles mesures plus contraignantes ?) et encore plus difficiles à contrôler.

La complexité du système n'a rien arrangé d'autant que les règles du libre échange l'ont longtemps emporté sur celles que dictaient les besoins de la prévention, et même de la simple et élémentaire précaution. Il y a eu de nombreuses possibilités de by-passer les contraintes et il est à craindre que tel soit toujours le cas.

Aucun commentaire n'est fait sur le comportement de nos voisins Britanniques ; les Suisses en ont d'ailleurs beaucoup plus pâti que nous. Mais les « frottements » européens sont largement évoqués car ils ont été la cause de beaucoup de retard dans la mise en œuvre des mesures adéquates. Un rapport donc parfois difficile à lire mais très complet et extrêmement instructif.

Note

(1) disponible sur site internet www.afssa.fr